

173 lycées bretons relèvent du ministère de l'Éducation nationale

Auteurs : Philippe Ermenault, Yann With (Rectorat)

Les 173 lycées bretons dépendant du ministère de l'Éducation nationale scolarisent près de 110 000 élèves à la rentrée 2018. Ces établissements sont de trois types : les lycées d'enseignement général et technologique (82), les lycées professionnels (52) et les lycées «polyvalents» (39). Ces derniers proposent les trois voies d'enseignement : générale, technologique et professionnelle. Ce type de lycée s'est développé ces trois dernières années dans la région en raison de fusions d'établissements. Les lycées polyvalents regroupent le plus souvent un lycée d'enseignement général et technologique et un lycée professionnel. Ces fusions s'observent sur l'ensemble des régions. En France, les lycées polyvalents représentent 22 % des établissements en 2018 comparé à 14 % en 2000.

Chaque établissement compte en moyenne 636 élèves, soit un niveau très proche de la moyenne nationale (639). Comme dans l'ensemble du pays, la taille moyenne des établissements bretons masque des disparités entre établissements publics et privés (figure 1). En effet, les premiers sont de plus grande taille (678 élèves en moyenne) que les seconds (582 élèves). Cependant, cet écart est moindre que celui enregistré en France métropolitaine (respectivement 848 et 334 élèves dans les enseignements public et privé).

La taille des établissements dépend également du type d'enseignement proposé. Ainsi, les lycées polyvalents, relativement plus nombreux dans l'enseignement privé, sont de grands établissements comptant en moyenne 830 élèves. Les lycées généraux et technologiques accueillent en moyenne 750 élèves et les lycées professionnels 310. L'Ille-et-Vilaine et le Finistère concentrent à eux seuls 60 % des lycéens bretons relevant du ministère de l'Éducation nationale. L'Ille-et-Vilaine compte deux fois plus de lycéens que les Côtes-d'Armor (respectivement 38 000 et 18 500 élèves).

Un large maillage de la région

Les établissements publics et privés se répartissent sur l'ensemble de la région et cohabitent souvent dans les mêmes villes (figure 2). Leur répartition montre peu de zones non couvertes, seule une bande allant de Pleyben à Bain-de-Bretagne présente une densité d'établissements moindre avec le plus souvent un seul des réseaux public ou privé représenté.

1 Des établissements publics de plus grande taille en moyenne

Répartition des effectifs par secteur et type d'établissement

	Nombre d'établissements	%	Nombre d'élèves	%	Effectifs moyens
Secteur public					
Lycée enseignement général et technologique	43	44	37 965	58	883
Lycée polyvalent	18	19	15 662	24	870
Lycée professionnel	36	37	12 102	18	336
Total	97	100	65 729	100	678
Secteur privé					
Lycée enseignement général et technologique	39	51	23 721	54	608
Lycée polyvalent	21	28	16 630	37	792
Lycée professionnel	16	21	3 866	9	242
Total	76	100	44 217	100	582
Secteur public et privé					
Lycée enseignement général et technologique	82	47	61 686	56	752
Lycée polyvalent	39	23	32 292	29	828
Lycée professionnel	52	30	15 968	15	307
Total général	173	100	109 946	100	636

Lecture : la Bretagne compte 97 établissements publics, 44% sont des lycées d'enseignement général et technologique qui scolarisent 37 965 élèves soit 883 en moyenne.

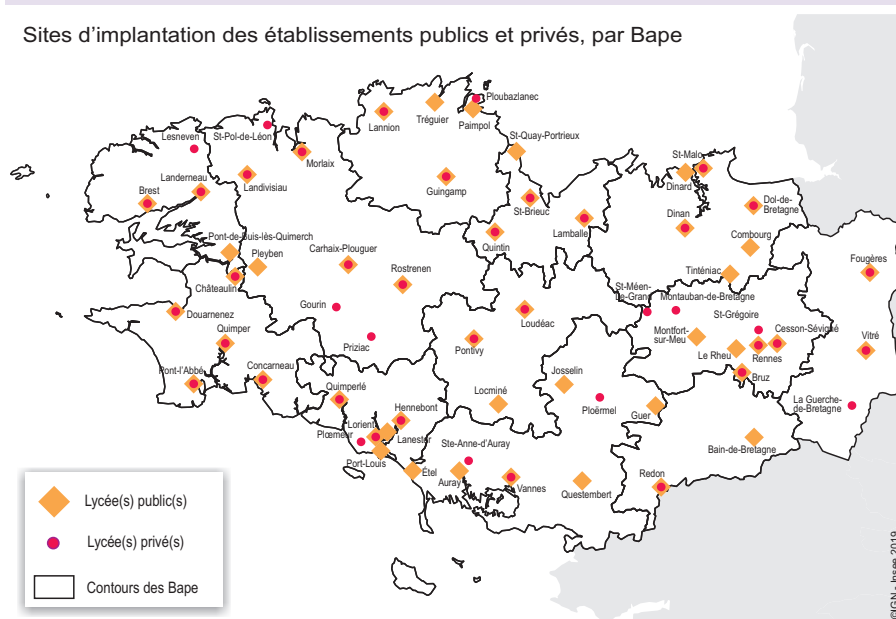
Source : Rectorat de l'académie de Rennes - BCP. Rentrée 2018.

En moyenne, chaque Bape compte environ 15 lycées. Celui de Rennes concentre le plus grand nombre d'établissements (28), suivi par ceux de Quimper (20) et Brest (19). Les Bape de Fougères-Vitré (7), Bain-de-Bretagne-Redon (6) et Pontivy-

Loudéac (6) ont moins d'établissements en lien avec des effectifs scolaires plus faibles. Le nombre moyen de lycéens par établissement est le plus élevé dans les Bape où se concentrent les plus fortes densités de population. C'est en particulier le cas pour ceux

2 Des réseaux public et privé répartis sur tout le territoire

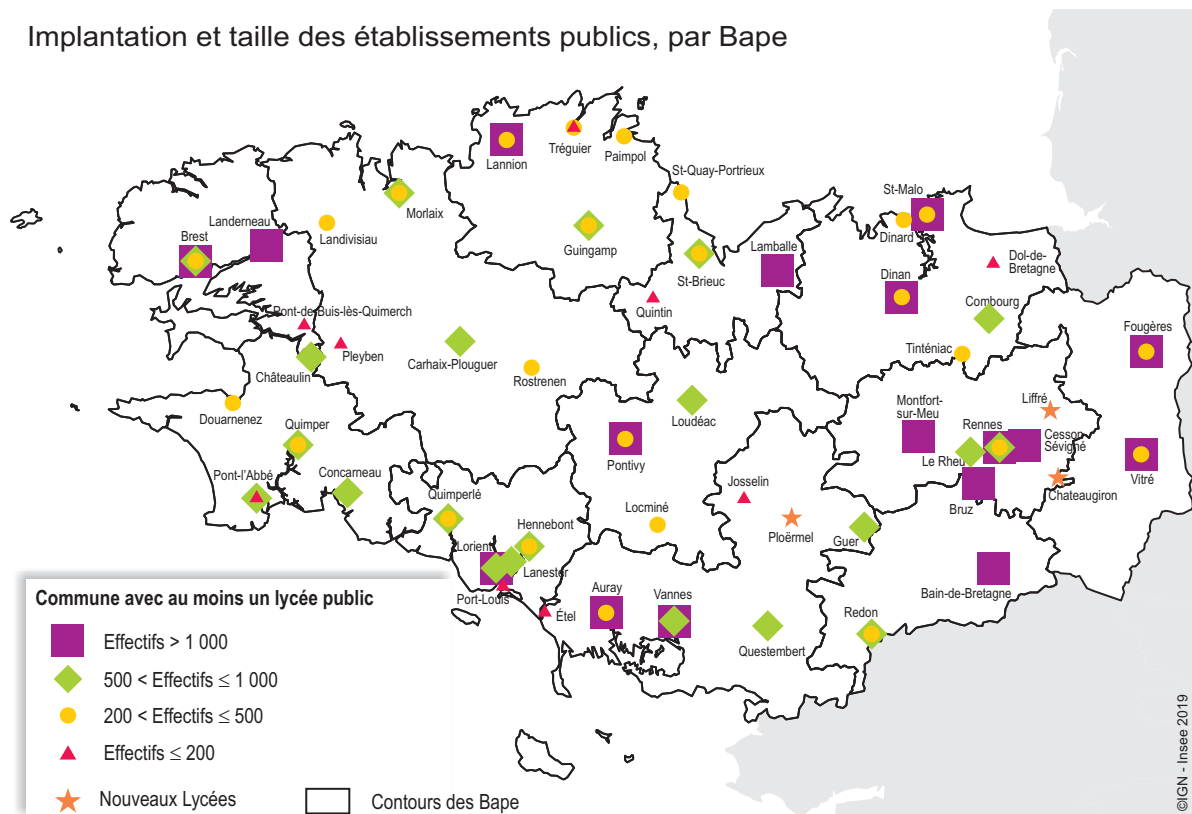
Sites d'implantation des établissements publics et privés, par Bape



Source : Rectorat de l'académie de Rennes - RAMSESE. Rentrée 2018.

4 Les plus grands établissements sont situés dans les pôles urbains

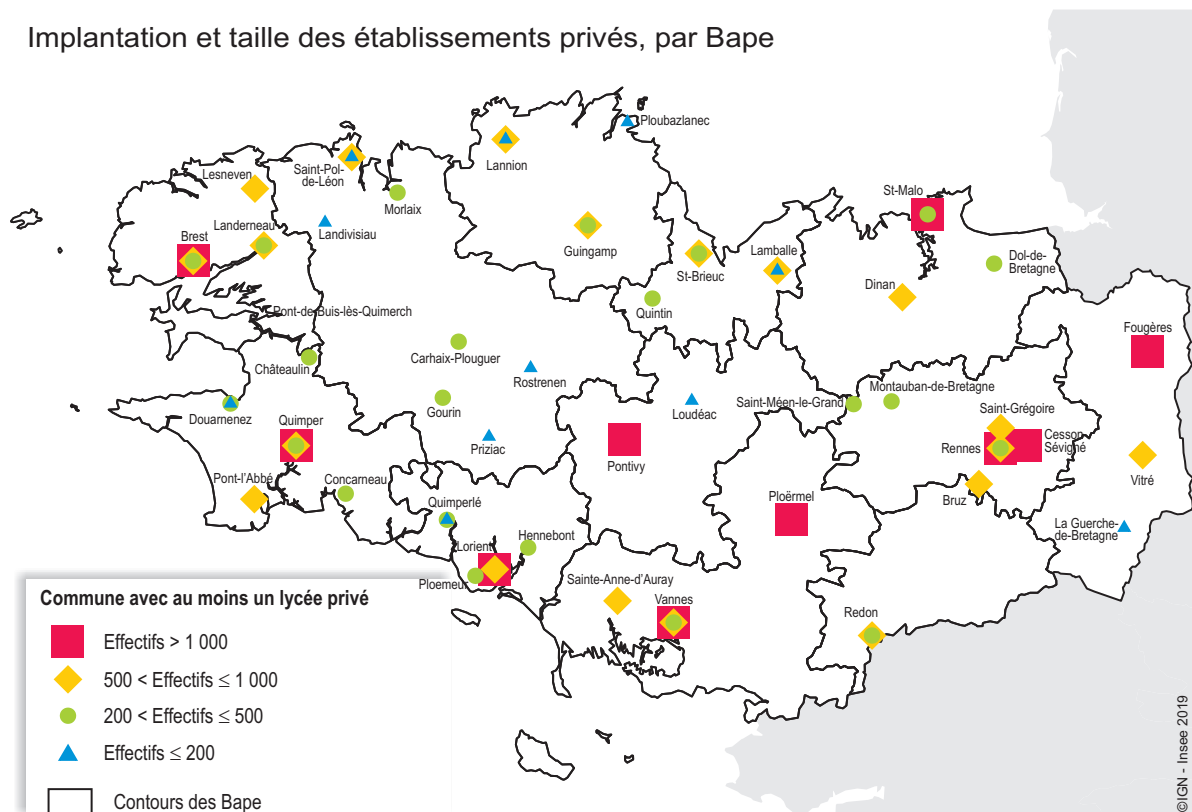
Implantation et taille des établissements publics, par Bape



Source : Rectorat de l'académie de Rennes. Rentrée 2018.

5 Davantage d'établissements de petite taille dans le privé

Implantation et taille des établissements privés, par Bape



Source : Rectorat de l'académie de Rennes. Rentrée 2018.

3 Les lycées professionnels en général de taille plus réduite

Taille des établissements par type et secteur

		Secteur public				Secteur privé			
		Établissements		Élèves		Établissements		Élèves	
		Nombre	%	Effectifs	%	Nombre	%	Effectifs	%
LP 307 élèves en moyenne	effectifs <= 200	9	25	1 269	10	7	44	1 067	28
	200 < effectifs <= 500	22	61	7 430	62	8	50	2 240	58
	500 < effectifs <= 1 000	5	14	3 403	28	1	6	559	14
	Total	36	100	12 102	100	16	100	3 866	100
LPO 828 élèves en moyenne	effectifs <= 200	0	0	0	0	1	5	76	0
	200 < effectifs <= 500	2	12	978	6	4	19	1 302	8
	500 < effectifs <= 1 000	9	53	6 715	44	10	47	7 877	48
	effectifs > 1 000	6	35	7 540	50	6	29	7 375	44
	Total	17	100	15 233	100	21	100	16 630	100
LGT 752 élèves en moyenne	effectifs <= 200	0	0	0	0	3	8	555	2
	200 < effectifs <= 500	8	18	3 417	9	15	38	5 161	22
	500 < effectifs <= 1 000	19	43	14 419	38	15	38	9 643	41
	effectifs > 1 000	17	39	20 558	53	6	16	8 362	35
	Total	44	100	38 394	100	39	100	23 721	100

Lecture : sur les 36 lycées professionnels publics de Bretagne, 25 % ont moins de 200 élèves soit 10 % des effectifs de ce type d'établissement.

Source : Rectorat de l'académie de Rennes - BCP. Rentrée 2018.

de Rennes, avec 838 élèves en moyenne par établissement, et d'Auray-Ploërmel-Vannes, avec 805 élèves. À l'inverse, le nombre moyen d'élèves se situe en deçà de la moyenne régionale dans les Bape de Carhaix-Morlaix (376) et Guingamp-Lannion (474), en raison d'une majorité d'établissements comptant moins de 500 élèves.

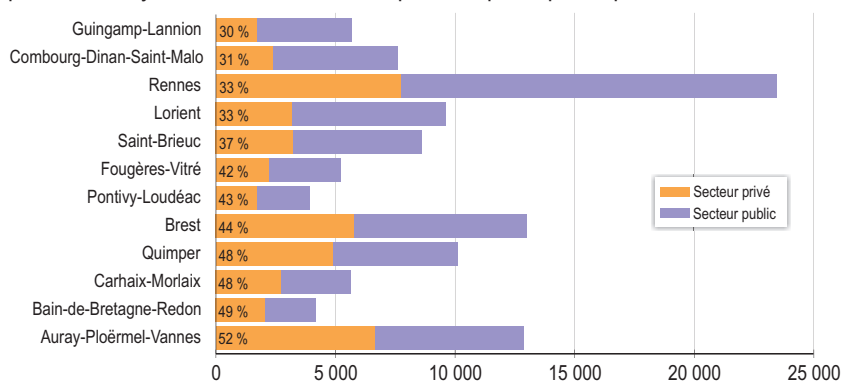
Des établissements de plus petite taille dans l'enseignement professionnel

En Bretagne, la quasi-totalité des lycées professionnels – près de 90 % – accueillent moins de 500 élèves. La part de ceux de très petite taille – moins de 200 élèves – atteint 30 %, positionnant à ce titre la Bretagne dans la moyenne nationale. Ces petits établissements sont relativement plus fréquents dans le secteur privé. Ainsi, alors que 44 % des lycées professionnels privés sont de très petite taille, cette proportion tombe à 25 % dans le public (figure 3). De même, le seul lycée polyvalent (LPO) et les trois lycées généraux et technologiques (LGT) scolarisant moins de 200 élèves dépendent tous du réseau privé.

Le Bape de Carhaix-Morlaix en héberge cinq, dont quatre dans le privé, et celui de Guingamp-Lannion trois, dont deux dans le privé (figures 4 et 5). À l'inverse, les Bape de Rennes et Bain-de-Bretagne-Redon n'en sont pas pourvus. En Bretagne, 35 lycées sont dans la catégorie des grands établissements car accueillant plus de 1 000 élèves. Aucun n'est un lycée professionnel, ce type d'établissement étant plutôt de petite voire très petite taille. Parmi les LPO publics, 35 % sont de grande taille et cette proportion atteint même 39 % dans les LGT

6 Le secteur privé est plus représenté dans le sud et le centre de la région

Répartition des lycéens dans les secteurs public et privé, par Bape



Champ : lycéens sous statut scolaire en CAP, MC, BMA, 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale dans les lycées relevant du ministère de l'éducation nationale (public et privé sous contrat).

Source : Rectorat de l'académie de Rennes - BCP. Rentrée 2018.

7 Le réseau public est majoritaire dans presque toutes les séries

Répartition des effectifs lycéens en enseignements public et privé dans la voie générale et technologique (GT), par niveau

	Public	Privé	Académie	Part du public (en %)
2^{des} GT	16 526	11 442	27 968	59
1^{ères} et Terminales	32 062	21 328	53 390	60
Général	22 776	15 468	38 244	60
Technologique	9 286	5 860	15 146	61
STMG - Sciences et technologies du management et de la gestion	5 226	2 813	8 039	65
STI2D - Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	2 237	1 425	3 662	61
ST2S - Sciences et technologies de la santé et du social	1 010	1 179	2 189	46
STL - Sciences et technologies de laboratoire	474	202	676	70
STD2A - Sciences et technologies du design et des arts appliqués	190	130	320	59
STHR - Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	129	95	224	58
Brevet de technicien	20	16	36	56

Champ : lycéens sous statut scolaire en CAP, MC, BMA, 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale dans les lycées relevant du ministère de l'éducation nationale (public et privé sous contrat).

Source : Rectorat de l'académie de Rennes - BCP. Rentrée 2018.

8 Le privé est moins présent dans la voie professionnelle et plus particulièrement dans les formations liées à la production

Répartition des effectifs lycéens en enseignements public et privé dans la voie professionnelle, par diplôme

	Public	Privé	Académie	Part du public (en %)
CAP	2 393	1 328	3 721	64
Production (%)	59,6	50,4	56,3	68
Services (%)	40,4	49,6	43,7	59
Bac Pro	14 427	9 993	24 420	59
Production (%)	54,8	38,1	48,0	67
Services (%)	45,2	61,9	52,0	51
Mention complémentaire	176	126	302	58
Brevet des métiers d'art	145	0	145	100

Champ : lycéens sous statut scolaire en CAP, MC, BMA, 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale dans les lycées relevant du ministère de l'éducation nationale (public et privé sous contrat).

Source : Rectorat de l'académie de Rennes - BCP. Rentrée 2018.

publics. Ces grands établissements accueillent 40 % des lycéens de la région, toutes voies d'enseignement confondues et près de la moitié de ceux inscrits en LGT ou LPO. Le Bape de Rennes regroupe à lui seul 11 de ces établissements, dont 7 dans la ville de Rennes. À l'opposé, celui de Carhaix-Morlaix n'en héberge aucun. Afin d'anticiper l'évolution du nombre de lycéens dans la région (*partie II sur les projections*), deux nouveaux lycées publics de plus de 1 000 élèves vont ouvrir dans les prochaines années dans le Bape de Rennes, à Liffre et Châteaugiron. Un troisième, de moindre taille (750 élèves), est prévu à Ploërmel, dans le Bape d'Auray-Ploërmel-Vannes.

4 élèves sur 10 étudient dans le secteur privé

En Bretagne, le secteur privé regroupe 44 % des lycées et scolarise 40 % des élèves. Décliné par département, le Morbihan est celui dans lequel l'enseignement privé est le plus fortement implanté, accueillant quasiment la moitié (47 %) des lycéens. Plus généralement, le secteur privé est plus représenté dans le sud et le centre de la région. Il est même majoritaire dans le Bape d'Auray-Ploërmel-Vannes (*figure 6*). Les Bape de Quimper, Carhaix-Morlaix et Bain-de-Bretagne-Redon ont également des proportions élevées de lycéens scolarisés dans ce secteur. À l'inverse, moins d'un

tiers des élèves des Bape de Guingamp-Lannion, Combourg-Dinan-Saint-Malo et Rennes fréquentent un établissement privé.

81 400 élèves dans la voie générale et technologique

L'académie de Rennes compte près de 28 000 élèves en secondes et plus de 53 000 en premières et terminales dans la voie générale et technologique (*figure 7*).

En 2018, plus de 71 % des élèves de premières et terminales de la voie générale et technologique sont scolarisés dans l'enseignement général. À la rentrée 2019, les trois séries générales (L, ES et S) laissent la place aux enseignements de spécialité (*encadré*).

Parmi les 15 000 lycéens choisissant la voie technologique, plus de la moitié se dirige vers les STMG (sciences et technologies du management et de la gestion) et près d'un quart vers les STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable).

Le poids du privé est moins important dans la série STL (sciences et technologies de laboratoire) en lien avec la nécessité d'offrir des infrastructures spécifiques. Inversement, la filière santé et social (ST2S) est majoritairement enseignée dans le secteur privé.

La réforme du baccalauréat

En 2017, une mission de réflexion sur la réforme et la valorisation du baccalauréat a été diligentée par le gouvernement. L'objectif est principalement de simplifier son organisation et d'affirmer sa fonction d'accès à l'enseignement supérieur, en lien avec la question essentielle de l'orientation. Cette réforme se met en place progressivement et sera complètement effective en 2021. La première cohorte concernée par le nouveau baccalauréat est celle qui entre en classe de première à la rentrée 2019. L'organisation du lycée général et technologique comme les programmes d'enseignement vont ainsi évoluer pour préparer à ce nouveau bac. Il n'y aura plus de séries en voie générale mais des parcours choisis par chaque lycéen en fonction de ses goûts et ambitions. Des choix de spécialités seront également possibles dans la filière technologique qui maintiendra quant à elle les séries actuelles. Le nouveau lycée proposera trois types d'enseignements permettant d'enrichir l'offre de formation : un socle commun de culture générale, humaniste et scientifique, des disciplines de spécialités (3 en première et 2 en terminale) mais également des temps de réflexion sur les orientations durant les trois années de lycée.

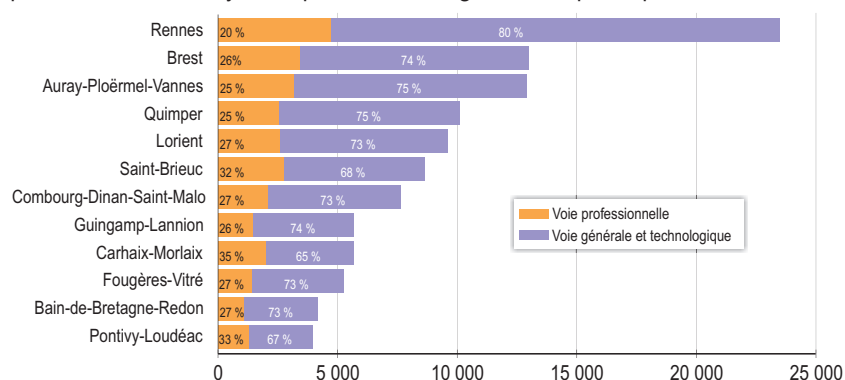
En Bretagne, 85 % des lycées publics généraux et technologiques proposent au moins les 7 enseignements de spécialité les plus courants (mathématiques ; physique-chimie ; sciences de la vie et de la terre ; histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ; humanités, littérature et philosophie ; langues, littératures et cultures étrangères ; sciences économiques et sociales). À l'issue du troisième trimestre de l'année scolaire 2018-2019, 258 combinaisons ont été exprimées par 10 447 élèves de seconde s'orientant vers un bac

général. L'analyse des résultats montre que 60 % des élèves ont fait des choix qu'ils n'auraient pas pu faire avec les séries S, L et ES. Seuls 40 % des élèves ont opté pour des enseignements combinant des matières uniquement scientifiques ou littéraires. Si 29 % des élèves associent « mathématiques », « physique-chimie » et « sciences de la vie et de la terre » (équivalent de la série S), le choix de la majorité d'entre eux reflète des profils très diversifiés associant des enseignements scientifiques à des enseignements de sciences humaines. Par ailleurs, les élèves plébiscitent les nouveaux enseignements de spécialité. L'enseignement « histoire-géographie, géopolitique, science politique » a été choisi par 36 % des élèves. Quant à l'enseignement « numérique et sciences informatiques », il a été choisi par plus de 800 élèves, un début prometteur pour un nouvel enseignement autour duquel s'enclenche une vraie dynamique.

Concernant le lycée professionnel, l'objectif de la réforme est de renforcer le niveau d'excellence des formations et de les tourner vers les métiers d'avenir. Le nouveau baccalauréat professionnel propose aux élèves en fin de classe de 3^e de choisir leur orientation en seconde parmi des familles de métiers demandant des compétences communes. L'apprentissage se généralise dans les établissements. Les jeunes en classe de première devront opter pour l'apprentissage ou la poursuite en lycée, tandis qu'en terminale, l'élève aura la possibilité de choisir des modules lui permettant de s'orienter soit vers une préparation à l'insertion professionnelle, soit vers la poursuite d'études. Les relations entre le lycée et les secteurs professionnels vont ainsi se renforcer.

9 74 % des lycéens sont scolarisés dans la voie générale ou technologique en 2018

Répartition des effectifs lycéens par voie d'enseignement et par Bape



Champ : lycéens sous statut scolaire en CAP, MC, BMA, 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale dans les lycées relevant du ministère de l'éducation nationale (public et privé sous contrat).

Source : Rectorat de l'académie de Rennes - BCP. Rentrée 2018.

28 600 élèves dans la voie professionnelle

Parmi les élèves choisissant la voie professionnelle, 13 % suivent un cursus de préparation au CAP alors que la très grande majorité (85 %) opte pour le Bac professionnel (figure 8). Le poids du public est plus important en CAP (64 %) qu'en Bac

pro (59 %), et plus particulièrement dans les formations relevant de la production (68 % en CAP et 67 % en Bac pro), en raison des infrastructures qu'elles nécessitent, par exemple dans les formations aux métiers de l'industrie, aux métiers de bouche. À l'inverse, les Bacs pros liés aux services se répartissent à parts égales dans le privé et le public. Les spécialités les plus

fréquemment préparées sont celles concernant le commerce et la vente ou en lien avec les services aux personnes. La filière professionnelle bénéficie de changements récents, avec la mise en place de 500 nouvelles formations dès 2017, en lien avec des métiers nouveaux (numérique, énergie renouvelable...) ou prenant en compte des métiers sous tension. Ces changements accompagnent la réforme des lycées qui aura lieu à la rentrée 2019 (encadré).

À la rentrée 2018 en Bretagne, 26 % des lycéens scolarisés dans un lycée relevant du ministère de l'Éducation nationale empruntent la voie professionnelle. Ce taux est légèrement inférieur à la moyenne nationale (28 %). La voie professionnelle (figure 9) est beaucoup plus présente en centre Bretagne et particulièrement dans les Bape de Carhaix-Morlaix, avec plus d'un tiers des lycéens (35 %), Pontivy-Loudéac (33 %) et Saint-Brieuc (32 %). Les Bape de Rennes et, à un degré moindre, ceux de Quimper et Auray-Ploërmel-Vannes privilégient davantage la voie générale et technologique. ■

10 110 000 élèves répartis dans 173 établissements en Bretagne

Tableau récapitulatif des indicateurs par Bape

	Lycées		Élèves		Nombre moyen d'élèves par lycée		
	Nombre	Part du privé (en %)	Effectifs	Part du privé (en %)	Public + Privé	Public	Privé
Rennes	28	39	23 457	33	838	925	704
Quimper	20	50	10 117	48	506	525	487
Brest	19	47	12 981	44	683	721	642
Saint-Brieuc	16	44	8 619	37	539	599	461
Auray-Ploërmel-Vannes	16	44	12 879	52	805	693	948
Carhaix-Morlaix	15	60	5 641	48	376	486	303
Lorient	15	40	9 610	33	641	714	531
Combourg-Dinan-Saint-Malo	13	31	7 605	31	585	580	596
Guingamp-Lannion	12	42	5 686	30	474	569	341
Fougères-Vitré	7	43	5 225	42	746	754	737
Bain-Redon	6	50	4 175	49	696	705	687
Pontivy-Loudéac	6	33	3 951	43	659	563	851
Total général	173	44	109 946	40	636	678	582

Champ : lycéens sous statut scolaire en CAP, MC, BMA, 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale dans les lycées relevant du ministère de l'éducation nationale (public et privé sous contrat).

Source : Rectorat de l'académie de Rennes - BCP. Rentrée 2018.